

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport d'activités 2017

Comme chaque année, il nous revient de présenter les activités générales de notre Association en 2017, année particulièrement riche pour notre structure comme pour notre secteur, ce qui reflète en partie les mutations – rapides et profondes - que nous traversons actuellement au sein de l'ensemble de la filière cinématographique.

Dans ce contexte, on observe un léger recul de l'Art et Essai par rapport à l'année précédente, qui avait néanmoins été une très belle année. Ainsi, les salles classées ont réalisé dans leur ensemble, selon nos estimations, 62 millions d'entrées, soit près de 30% de la fréquentation globale. Quant aux films recommandés, ils ont enregistré une fréquentation globale de 41 millions d'entrées (47 en 2016), soit une part d'environ 20% du marché total. Ces résultats doivent s'apprécier au regard de l'évolution du parc Art et Essai, en constante augmentation ces dernières années. En 2017, 1205 cinémas ont été classés par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), soit 43 établissements de plus qu'en 2016. Plus de la moitié bénéficie d'au moins un label.

La très grande majorité de ces salles adhèrent à notre structure. En fin d'année dernière, l'AFCAE comptait 992 membres, représentant 1146 établissements et 26 Associations Territoriales. Ce qui correspond, en un an, à une augmentation de 30 cinémas et 2 associations, et nous conforte dans le sens des actions que nous menons pour chacune de nos missions : qu'il s'agisse des actions politiques, culturelles ou de communication.

I. LES ACTIONS POLITIQUES

- La finalisation de **la réforme du classement Art et Essai** a, évidemment, été l'un des chantiers importants pour l'AFCAE en 2017.

Sur la base des recommandations de Patrick Raude, et d'une proposition commune de l'AFCAE et de la FNCF, en collaboration avec le SCARE, qui a traduit un compromis entre les différentes sensibilités du mouvement, le CNC a annoncé en avril dernier les mesures de la réforme, présentée en détail lors de nos Rencontres Art et Essai cannoises. Les deux principales mesures financières retenues ont été mises en place dès 2017 : les primes « labels » et « films fragiles », versées aux salles bénéficiaires dès l'automne dernier, pour un montant global de 950.000 euros.

La réforme, qui sera entièrement mise en œuvre en 2019, avec une augmentation globale de 1,5 millions d'euros, conduira principalement, outre les primes évoquées, à : la mise en place d'un seuil minimal en pourcentages de séances Art et Essai pour toutes les catégories ; une amélioration du coefficient multiplicateur pour les établissements de 1 à 3 écrans ; une modernisation et une simplification de la procédure, et un classement sur 2 ans.

Nous nous sommes réjouis de cette réforme, de sa mise en œuvre partielle rapide, et des efforts financiers consentis dans une période de tensions budgétaires pour le CNC. Mais avons regretté qu'en raison du dépassement de l'enveloppe, les salles aient dû subir, parallèlement, l'année de la réforme, une baisse de 7% de leur subvention de base (hors primes). Cela a atténué la lisibilité et l'effet incitatif de la réforme. Qui plus est, le dépassement de l'enveloppe étant liée à l'augmentation du travail des salles, ainsi qu'aux évolutions et à la modernisation du parc Art et Essai, nous craignons que cette situation se renouvelle dans les années à venir, et dès cette année. Raison pour laquelle il nous semble nécessaire : d'une part, que le montant de l'enveloppe Art et Essai demeure une décision politique annuelle du CNC en fonction de l'évolution globale des salles ; d'autre part, que la réforme de 2017 soit complétée par de légers ajustements des outils à la disposition des commissions pour mener leur mission de la manière la plus équitable possible entre les salles.

La réforme a également été l'occasion, pour le CNC, de confier à l'AFCAE en 2017 la production d'un « Spot Art et Essai » pour la promotion des cinémas Art et Essai, réalisé par le cinéaste Michel Gondry. Ce spot est mis à la disposition de l'ensemble des cinémas classés Art et Essai en format web et DCP.

- Dans la continuité, le CNC a affirmé sa volonté de mettre en place **une réforme de la procédure de recommandation des films**, pour que celle-ci intervienne avant la sortie en salles. Afin notamment d'améliorer certains dispositifs de régulation (procédures de conciliation devant la Médiateur du cinéma, engagements de programmation en CNAC). Afin de permettre également l'application des engagements de diffusion des distributeurs sur les films Art et Essai « porteurs », issus de l'Accord des

Assises de 2016. Après plusieurs débats, le Conseil d'administration de l'AFCAE, qui a la charge de la gestion de cette procédure, s'est prononcé majoritairement en faveur d'une recommandation a priori, sous réserve d'une phase d'expérimentation et des garanties nécessaires apportées par le CNC pour que la procédure s'applique à TOUS les films, et que cette évolution soit effectivement le facteur d'une meilleure régulation.

Dès 2017, et suivant cette annonce, nous avons travaillé pour imaginer, avec le CNC, une procédure applicable d'un point de vue pratique et cohérente au vu des objectifs annoncés. Nous avons donc porté des propositions au CNC à la base de la réforme annoncée lors de nos Rencontres cannoises.

- Dans le prolongement de ce travail, l'AFCAE a également porté une proposition précise **d'élargissement de l'Aide à la Programmation Difficile** en ouvrant le dispositif aux cinémas des communes centres des agglomérations de plus de 250.000 habitants ou enregistrant annuellement plus de 1,2 millions d'entrées. L'AFCAE a souhaité également que les cinémas réalisant plus de 300.000 entrées annuelles ne soient pas exclus par principe, comme c'est le cas aujourd'hui. Nous souhaitons que cette proposition puisse aboutir, et attendons le retour du CNC sur ce sujet.

- L'année 2017 a également été l'aboutissement de **la réforme du dispositif relatif aux « cartes illimitées »**, permettant de corriger les dysfonctionnements qui pénalisaient les exploitants « garantis », principalement dans leur rémunération. Dossier sur lequel l'AFCAE est intervenu fortement aux côtés du SCARE, des CIP et de l'ARP.

- A la suite du rapport remis par les Inspections Générales des Finances et des Affaires Culturelles concernant **le financement de la projection numérique en salle**, pour lequel l'AFCAE a été auditionnée, notre Association a engagé un travail de réflexion pour contribuer à rendre possible le renouvellement des équipements de l'ensemble du parc des salles, dans sa diversité, avec la mise en place d'un nouveau dispositif spécifique. Nous avons porté des premières propositions, assez précises, au CNC, en faveur de la petite et moyenne exploitation, sur la base d'un financement tripartite entre les exploitants, les distributeurs et le Centre. En l'état, le CNC ne souhaite pas que les distributeurs, même dans une mesure bien moindre (ce qui était notre hypothèse), contribuent au financement des prochains équipements, en raison de la fragilité du segment de la distribution.

- L'AFCAE est aussi intervenue dans le cadre du projet de réforme de **la chronologie des médias** afin de défendre précisément les intérêts des salles Art et Essai. Ce qui a notamment conduit à une rencontre avec le médiateur nommé par la ministre de la culture, Dominique d'Hinnin et la remise à ce dernier de données concrètes sur l'ensemble des films recommandés en 2017, pour montrer la réalité de l'exploitation en profondeur, dans le temps, et sur les territoires. Notons que les dernières propositions connues à ce jour nous inquiètent sur le maintien d'une fenêtre d'exclusivité pertinente pour mener à bien notre travail en profondeur.

- Par ailleurs, comme chaque année, l'AFCAE a accompagné les adhérents le demandant devant la **Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique (CNAC)**, ainsi que devant le **Médiateur du Cinéma**. Les adhérents accompagnés pouvant être remboursés de leurs frais de transport depuis 2017. *[en annexe, la liste des interventions de l'AFCAE devant la CNAC]*

- Notons également que le président et le délégué général de notre association ont rencontré, à Cannes, en mai 2017, la ministre de la culture, Françoise Nyssen pour lui faire part des problématiques et des grands chantiers du mouvement Art et Essai. Tous les sujets que nous venons d'évoquer ont été discutés, ainsi notamment que la modernisation du parc Art et Essai et l'éducation au cinéma.

- Enfin, l'action politique de l'AFCAE, c'est celle de tous ses représentants bénévoles qui participent à de nombreuses Commissions, à commencer par celles du CNC pour les aides sélectives à l'exploitation et la distribution.

II. LES ACTIONS CULTURELLES ET DE COMMUNICATION

- La grande nouveauté, en 2017, c'est évidemment **la refonte de la charte graphique de l'AFCAE**, créée par l'agence Voiture14, avec notamment un nouveau logo présenté à Cannes il y a un an, qui a nous a conduit à revoir progressivement, au long de l'année 2017, tous nos outils de communication, internes comme externes, pour les adapter à cette nouvelle charte. A commencer, évidemment, par les documents de soutien des trois groupes, qui ont tous été revus.

- La refonte de la charte s'est accompagnée d'un **nouveau Courrier Art et Essai**, avec une nouvelle maquette, dans un format tabloïd. Au-delà de la forme, qui favorise une lecture plus aisée, il s'est agi aussi, tout en conservant les principales rubriques existantes, d'en proposer de nouvelles, utiles aux exploitants et à la profession, en abordant des sujets que la presse professionnelle n'a pas toujours la place de traiter. On citera notamment :

- Une rubrique inédite sur la fréquentation Art et Essai, combinant la publication d'un top 30 des films de l'année recommandés Art et Essai et des focus sur des films en particulier, des distributeurs, des salles, ... Cette rubrique se fait en partenariat avec ComScore.
- Des « dossiers » réguliers, d'au moins une double page, permettant d'approfondir des sujets au cœur des problématiques des salles Art et Essai (réforme de l'Art et Essai, chronologie des médias, exploitation cinématographique aux Etats-Unis, ...). Mariant analyses graphiques et interviews, cette nouvelle rubrique se fait souvent avec la participation de personnes extérieures.

Le calendrier de publication suit désormais des événements importants pour le mouvement Art et Essai, avec la distribution du Courrier lors des manifestations partenaires, afin d'améliorer la visibilité et la promotion du mouvement Art et Essai. Il est notamment distribué à Cannes, lors du Festival, ainsi que lors des Festivals de La Rochelle, de Auch (Indépendance(s) et Création), d'Arras, ainsi que lors de chacune de nos Rencontres Nationales. Les 7 à 8 numéros annuels, comprenant de 16 à 20 pages, sont ainsi tirés entre 2.500 et 4.000 exemplaires. Ils sont également largement diffusés en version numérique.

- Notons, par ailleurs, que nous avons encore **globalement augmenté notre communication**, et les outils mis à disposition des adhérents, notamment par le biais de notre site internet, nos newsletters, notre page Facebook, ou encore notre compte Vimeo.

- L'année 2017 a aussi consisté à travailler sur **la conception et la mise en place d'une plateforme de visionnement professionnel des films**. Destinée à mieux organiser et faciliter le visionnage des films par les 100 membres du Collège de recommandation Art et Essai, cette plateforme a été ouverte aux adhérents. Développée et mise en œuvre grâce à un partenariat avec Cinando, le service en ligne du Marché du Film de Cannes, cette plateforme permet de proposer à l'ensemble des adhérents un service gratuit, complémentaire des autres modes de visionnement.

N'ayant pas vocation à remplacer les prévisionnements physiques organisés par l'AFCAE ou par d'autres structures, cette plateforme doit, d'un point de vue pragmatique, en tenant compte à la fois du nombre de films à voir, et des difficultés d'un grand nombre d'exploitants pour y avoir parfois accès, permettre un gain de temps et d'efficacité. Ouverte au mois de février 2018, cette plateforme, qui va encore évoluer, est déjà un succès. Au début du mois d'avril, plus de 300 adhérents s'étaient déjà inscrits, et plus de 60 distributeurs avaient accepté une mise à disposition de tout ou partie de leur line-up. Au total, nous devrions pouvoir proposer sur cette plateforme plus de 200 films aux adhérents.

- Du côté des actions culturelles, nous avons proposé, en 2017, **la première édition du Festival AFCAE/Télérama Enfants**. Mis en œuvre en étroite collaboration avec le groupe Jeune Public, nous laissons à son Responsable le soin de nous en dresser le bilan.

Il s'agissait également, en 2017, du **20^{ème} anniversaire du Festival Cinéma**, co-organisé par l'AFCAE et Télérama. Pour l'occasion, deux nouveautés étaient proposées aux salles participantes :

- Une avant-première de l'un des 6 films choisis en commun par Télérama et l'AFCAE.
- Une séance d'un « film des 20 ans », choisis par les lecteurs de Télérama sur la base d'une sélection de 20 films marquants des précédentes éditions.

Pour la première fois également, un partenariat avec l'association *Retour d'Image - Cinéma & Handicap*, a permis d'informer les spectateurs déficients sensoriels de l'organisation des séances accessibles.

Au total, la manifestation a été un succès, les 332 cinémas participants enregistrant près de 300.000 entrées, pour une part de marché de 9,5% sur la semaine du 18 janvier 2017.

- Pour la deuxième année, nous proposons aux adhérents de participer au **Prix Jean Lescure des Cinémas Art et Essai**. Résultat d'un vote de plus de 300 adhérents, sur la base d'une sélection de vingt films établie par le Conseil d'administration, le prix a été décerné au film *Ma vie de Courgette* de Claude Barras. La remise du prix a eu lieu lors d'une séance publique du film au Festival International du Film de La Rochelle, suivie d'un cocktail, dans le cadre d'un partenariat renforcé. Durant l'été, *Ma vie de Courgette* a été reprogrammé dans 176 cinémas, enregistrant environ 7 000 entrées.

- Pour la deuxième année encore, l'AFCAE a coordonné au niveau national la nouvelle **Journée Européenne du Cinéma Art et Essai**, manifestation organisée par la CICAIE (Confédération Internationale des Cinémas d'Art et d'Essai) en partenariat avec Europa Cinemas. Le dimanche 15 octobre 2017, parmi les 600 cinémas participants dans 34 pays (pour 55.000 entrées), 140 cinémas classés en France ont proposé à leurs spectateurs des séances dédiées qui ont enregistré 11.000 entrées. Soutenue par les ministères de la Culture français et allemand, cette seconde journée était parrainée par Laurent Cantet et Ruben Östlund. France Télévisions et Télérama étaient partenaires pour la France, avec notamment la diffusion d'un spot, proposé une centaine de fois sur les chaînes du groupe public.

- Bien entendu, évènement phare pour notre structure, l'AFCAE a proposé **les Rencontres Nationales Art et Essai de Cannes** du 15 au 17 mai 2017, sur la base des années précédentes mais en renforçant encore sa présence et ses actions. Notons au titre de l'édition 2017 : une affiche du réalisateur Rémi Chayé ; une Assemblée générale ayant procédé à une modification du mode de calcul des cotisations pour instaurer, à l'instar du plancher existant, un plafond par établissement, à hauteur de 2.500 euros, et un montant forfaitaire pour les cinémas non classés depuis plus de deux ans ; un hommage rendu à Simone Lancelot, l'une des créatrices de l'AFCAE, pour ses 100 ans ; une rencontre avec les équipes du CNC sur la réforme du classement Art et Essai ; une autre avec la Médiateur du cinéma. Du côté des projections proposées, 10 films étaient présentés en présence, pour la plupart, des réalisateurs. 6 films ont fait l'objet d'un soutien du groupe Actions Promotion et, pour la première fois, un film, *Makala*, était présenté en commun avec le GNCR. Enfin, sur le temps du Festival, parallèlement à notre stand sur le marché du film, nous avons reconduit « Le Rendez-Vous des Exploitants Art et Essai ». Ce lieu, ouvert aux adhérents toute la journée de 10h00 à 20h00, nous a également permis de proposer, avec nos partenaires, de nombreux temps forts, avec des cocktails et ateliers.

- Au-delà, l'AFCAE a renouvelé des partenariats récurrents comme ceux mis en place avec la Fête du Court Métrage, ou encore le Sommet des Arcs.

*

En conclusion, nous voudrions redire que toutes ces actions sont le fruit d'un travail collectif et participatif : des élus aux membres des groupes de travail, tous bénévoles. Sans oublier l'équipe de permanents, renforcée et réorganisée depuis deux ans afin de mener à bien l'ensemble des activités de l'association. Avec en tête, le souci permanent d'accompagner au mieux le plus grand nombre de salles adhérentes.

ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'AFCAE est intervenue devant la CNAC pour :

- l'ACPG et le cinéma « Jacques Tati » à Tremblay-en-France à l'encontre, d'une part, d'un projet d'extension de 6 à 10 écrans du cinéma à l'enseigne « Megarama », situé au Pian Médoc (Gironde), et la création d'un cinéma de 12 écrans, à l'enseigne CGR, à Clayes Souilly (Seine et Marne).
- le GRAC dans le cadre de son recours à l'encontre d'un établissement de 8 écrans, à l'enseigne « Megarama », à Saint-Bonnet-de-Mure (Rhône).
- le cinéma L'Eldorado (Dijon) pour soutenir le projet de création d'un nouvel établissement Art et Essai de 4 écrans, dans la future Cité de la Gastronomie.
- Les Studios à Brest et Ciné Alpes sur le projet de création d'un établissement de 5 écrans, dans le quartier rénové des Capucins, où un accord de programmation a pu être trouvé.

Retrouvez sur notre site internet www.art-et-essai.org, la liste des représentants AFCAE, la liste des films sélectionnés pour la 1^{ère} édition du Festival AFCAE/Télérama Enfants, la 20^{ème} édition du Festival AFCAE/Télérama, les programmes détaillés 2017 des Rencontres Art et Essai de Cannes et du Rendez-vous des Exploitants Art et Essai.